Conseils de Quartier
www.mairie-acheres.fr

# COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER CHÊNE-FEUILLU/ROCOURT
# JEUDI 11 JANVIER 2024

Présents : Viviane HERVE, Christian HERVE, Nicole FORGIT, Jean-Pierre MORIN, Agnès DECOURTEIX, Philippe TOUTON, Hassina TOUATI, Philippe PROUX, Marie-Christine ABON, Jacqueline BONNEAU, Laurent IZARD, Fatou TOURE, Fatima SAM, ELAMLANI, Maryline VILLECROZE, Philippe GUERIN, Nabil FEJJAL, Francis RELOUZAT. Annie DERUE Référente du CQ Chêne-Feuillu/Rocourt,

- Daniel GIRAUD, adjoint au maire, en charge des Services Techniques et référent municipal du CQCF/R
- Evelyne BEAUDICHON, conseillère municipale chargée de la Démocratie et des CQ
- Jacques TANGUY, conseiller municipal délégué à la valorisation des déchets et du tri, conseiller communautaire GPS&O
- Véronique LEBARBE, conseillère municipale, en charge du Jumelage et du Conseil Municipal des Jeunes.

Absents excusés : Isabelle DJOMO, Antonino MASINA, Yanis et le CMJ

Bienvenue et bonne année 2024 à tous.

Tout d'abord, nous déplorons l'absence de Yanis et des membres du Conseil Municipal des Jeunes dont la venue était programmée. Cependant, Véronique Lebarbé, conseillère municipale en charge du CMJ est venue présenter les actions menées avec enthousiasme par nos jeunes élus : commémorations avec les Anciens Combattants, idées et projets sur l'environnement, visite des sites importants de la République comme Matignon ou l'Assemblée Nationale.
Pas d'enfants ni de jeunes à la réunion mais les parents présents ont fait part de leurs souhaits et suggestions.
Ils déplorent la fermeture du Club Franquin où les jeunes du quartier pouvaient se retrouver sans avoir à se rendre à l'autre bout de la ville.

La Jeunesse est un axe prioritaire dans la ville et vos souhaits et suggestions seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous les transmettre, ils seront relayés car notre avenir, c'est eux.

**I Visite de Cyrène et Azalys du 2 décembre, informations sur le compostage à venir**

La visite de ces deux sites a été un succès. La programmation un samedi a permis de satisfaire les personnes en activité qui n'avaient pu s'y rendre lors des deux précédentes sessions.
Jacques Tanguy nous informe que la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) du 20.02.2020 entre en vigueur au 1er Janvier 2024. Il revient à chaque commune, EPCI, de mettre en place des lieux de collecte collectifs pour les bio-déchets. Des formations pour les utilisateurs seront organisées par GPS&O dans chaque commune. La date pour Achères sera communiquée prochainement.

L'Association Intégraterre, partenaire de cette démarche, organise, en collaboration avec GPS&O, des ateliers afin de mobiliser et d'accompagner les habitants car il est nécessaire d'avoir des référents pour la bonne utilisation des composteurs. Des sites de compostage, dont la cartographie sera diffusée, sont prévus pour une mise en place prochaine. Des flyers rappelant les bonnes règles de compostage seront distribués. Les seaux de récupération des bio-déchets peuvent s'acheter en grande surface. Les composteurs pour les particuliers et les logements collectifs seront remis (contre une participation de 21 €) après une formation.
A titre d'exemple, un jeu de 3 composteurs est en service à la résidence L'Orée du Bois depuis 2005. Cela fonctionne si


Les atouts
des conseils de quartier

Achères

• Une cohésion sociale améliorée
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée
• Un processus de décisions accéléré et conforté
• Une qualité de l'action publique améliorée
• Un exercice de la démocratie renouvelé
• Une éco-citoyenneté favorisée

bien qu'un deuxième jeu vient d'y être installé pour absorber le volume des déchets.
Notons la présence de Madame Villecroze, de L'Orée du Bois, qui a assuré le suivi de cette opération. En ma qualité de référent délégué à la valorisation des déchets et au tri, et au nom de la municipalité, je tiens à la remercier ainsi que le Conseil Syndical, pour cette belle réussite et l'exemple donné.

**II Premiers résultats du Téléthon**

Monsieur Masina, indisponible ce jour, nous a précisé qu'un loto doit encore se dérouler en janvier ; il attend les résultats pour nous communiquer le montant total récupéré à Achères.

**III Olympiades Culturelles : lancement des ateliers d'écriture**

Après le beau succès de la thématique culturelle sur l'histoire d'Achères, un nouveau défi se profile : celui des Ateliers d'écriture. Ils débuteront par une première session le mercredi 31 janvier à la Maison des Jeunes à 16h30. Vous pouvez rejoindre ce beau projet des Olympiades, source d'échanges, de rencontres et de lien social. Inscrivez-vous rapidement pour y prendre part, notamment auprès des conseils de quartier.
La restitution se fera sous forme de rap ou de slam au moment de la Pentecôte.

**IV Questions des habitants**

**• A la question concernant la date de réouverture d'une boulangerie, il est répondu :**
Quatre dossiers ont été déposés et nous attendons la décision du tribunal, le manager du commerce nous donnera des informations dès que possible. En attendant, un dépôt de pain a été mis en place à l'épicerie.

**• A propos des commerces du quartier,** nous notons avec satisfaction l'ouverture d'un barbier (à l'emplacement de l'auto-école) ainsi que la reprise du bar-tabac-journaux par un nouveau propriétaire. Nous espérons que le rayon presse s'étoffera pour compenser la fermeture de la librairie du centre-ville. Le Conseil de Quartier leur souhaite la bienvenue et formule des vœux pour leur réussite.

**• Suite au remembrement réalisé par le bailleur social de la Rue Danton qui a supprimé le passage entre les logements,** une demande a été faite pour améliorer l'état de la coulée verte menant à l'école qui n'est pas stabilisée. Elle est actuellement très boueuse et difficilement praticable, notamment pour les poussettes.
Ce point a été noté et un nettoyage des espaces verts a été demandé.

**• Une nouvelle demande d'étude de STOP ou autre solution ralentissant la vitesse est souhaitée au niveau de la Place du 14-Juillet où un nouvel accident s'est produit.**

**• De nombreux cambriolages ayant eu lieu dans le quartier, des habitants demandent quelles mesures pourraient être envisagées pour les protéger :** passages plus fréquents de la police municipale, caméras de surveillance souhaitées au moins place du 14 Juillet, place Olympe de Gouges, etc.

**• De nombreuses défaillances du réseau "fibre" ont été signalées, liées à l'armoire placée à l'angle de la Rue P. Sémard.**
Un article paru dans le magazine de la ville résume les actions menées par la mairie pour obtenir une meilleure qualité du réseau. Email dédié aux signalements : fibre@mairie-acheres78.fr

L'ordre du jour étant épuisé, nous partageons la traditionnelle galette.

**La date de la prochaine réunion vous sera communiquée très prochainement.**

**Annie Derue**
**Evelyne Beaudichon**

Achères

## Les atouts
des conseils de quartier

• Une cohésion sociale améliorée

• Un ancrage des projets municipaux dans la durée

• Un processus de décisions accéléré et conforté

• Une qualité de l'action publique améliorée

• Un exercice de la démocratie renouvelé

• Une éco-citoyenneté favorisée